

Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°297

Des négociations de salaire tirées vers le bas avec en perspective la négociation de la classification

La réunion de la Commission Paritaire Permanente de Négociation et d'interprétation de la branche des Bureaux d'Etudes qui s'est tenu le 29 mai 2024 a principalement porté sur les négociations des minima conventionnels. Pour appel, après l'échec des négociations en 2023 et une convocation au ministère du travail, il était prévu que ces négociations reprennent dès avril, ce qui a été le cas. Par contre, le patronat est revenu à la table des négociations avec très exactement la même proposition que celle qui avait conduit à un désaccord final fin 2023.

La CGT revendiquait dès le départ le rattrapage de l'inflation, en intégrant le fait que les prix de l'énergie et de l'alimentaire ont flambé à des niveaux pouvant aller au-delà des +20% selon le mois considéré et qu'ils pèsent lourdement sur les dépenses contraintes. Parallèlement, nous demandions le positionnement du premier niveau cadre au PMSS. Cela représente une évolution de +81%. Aussi, du fait des fortes évolutions impliquées, nous étions prêts à effectuer ce rattrapage sur 3 ans. Le patronat avait poussé des cris d'orfraies prétendant préférer négocier avec des organisations responsables -... c'est-à-dire ?- mais n'a pas argumenté sur le fond. Malgré plusieurs exercices de croissance rien n'y fait, toujours le même catastrophisme sur les potentialités des marchés sur lesquels s'affairent les entreprises de la branche. C'est à se demander pourquoi ce patronat demande autant d'aides et de financement de la part de l'Etat pour pouvoir recruter.

Pour autant, lors de cette réunion, le patronat est revenu avec une nouvelle proposition, toujours inacceptable vu les niveaux de l'inflation sur la période d'une part mais aussi parce que dès le départ, la proposition se propose de tasser la grille des salaires alors qu'en parallèle débute la négociation sur la classification. Les velléités patronales à regrouper plusieurs niveaux pour « simplifier » la grille - et au passage tasser davantage les salaires et les coûts- sont assumées.

Accord 29/09/2022			Proposition patronale mai 2024						Inflation 2022 à
Griffe de classification		SMH en vigueur	PV désuccord 3023			Proposition Mai 2024			mai 2024: 12,7%
			Sheep	voteur enmestie	*	SMI	valeur armelle		
	11	3.113.4	3.815 €	1 300 E	3,83N	1813 €	1.100 €	3,88%	SMIC juin 2024:
ETAM	12	77768	2 845 €	1.700 €	5,73%	1.845 €	1 200 €	5.78%	1 766,92 €
	23	1.775 €	1.875 €	1.300 €	5.67%	1.875 €	1.200 €	5.69K	A.700,52 C
	33	11016	1.998 €	304 C	3,84%	3 Held 8	9000	A200	
	200	3.073 €	2.088 K	804 €	3,40%	20000	90019	Notes.	
	(A.E.)	2111K	2 161 4	1004	2,37%	20000	9101-0	3,51%	
	3.2	2.286 €	2316€	600 €	2,21%	2341X	91011	131%	
	18.900	2 415 6	2 445 6	800 K	2,07%	23955	950-8	5.51%	
and the same	DIA NOME	Same and employee							
Cadres	ALC: U	2.000.0	2300€	1:200 € 0	4.82N	32100.0	3 700 €	4,92%	
	3000	3140 C	2.240 €	1.2004	4,87%	1340 €	1.200 €	4,67%	
	11	2 241 €	2308 €	804 K	2,99%	£316 K	900 E	1820%	
	23	2 454 €	2 521 €	3044	2,73%	3 529 (3004	3,00%	
	2.2	3771€	2 841 €	804 €	2,42%	24475	900 8	1.79%	
	2.5	3 201 €	3 268 €	804 €	2,08%	TIME.	900 %	238%	
	31	35276	1627 €	6007 G	3,40%	3 657 6	300	- A.HO	The second second
	12	4.419.6	4.467.6	600 K	1,12%	0.000	MILE	N. State	PMSS juin
	3.3	3 000 €	5781.6	600 €	0.88%	11 N 204 A	400.4	1,559	2024:3.864€

Nous avons noté que le patronat évoluait dans sa position : la reprise de la proposition fin 2023 en avril était une régression dans le contexte inflationniste. Mais elle continue à niveler le sujet vers le bas. Nous avons renouvelé notre demande lors de cette réunion, en reprenant l'inflation moyenne ce qui modère le coût de la demande. Au-delà du rattrapage de l'inflation, il est normal que les salaires évoluent à la hausse du fait de la productivité réalisée.

Nous allons continuer à nous battre pour obtenir des augmentations qui supplantent l'inflation et obtenir la juste reconnaissance des salarié es, notamment cadres.



Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit de flasher le QR-Code à gauche ou d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *BI BE* »



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes